

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 6 AOUT 1886

LA VÉRITÉ

Sur le scrutin du 1^{er} août

On pourrait relever plus de 400 élections qui sont en réalité des élections conservatrices et que le parti républicain accapare. Le cabinet agit avec non moins de sans-gêne avec un grand nombre de candidats, qui qualifie de républicains, qui se sont présentés comme conservateurs et n'ont mérité que l'épithète républicaine.

Enfin, dans le relevé officiel on porte : Ardèche, 2 sièges gagnés par les conservateurs. Or, ils ont gagné trois cantons, ceux de La Motte, Crèon et Grignols.

Dans l'Ain, relevé officiel, 4 sièges gagnés ; gain réel, deux cantons : Ceyzériat et Trébois.

Tarn-et-Garonne, 2 sièges gagnés ; gain réel, trois cantons : Lafrançaise, Montaigu, Verteuil.

Bouches-du-Rhône, relevé officiel, 4 sièges gagnés ; gain réel, deux cantons ; le 8^e de Marseille, et le 2^e d'Aix.

Savoie : relevé officiel, 4 sièges gagnés ; gain réel, deux cantons : Gresy et Lanslebourg.

Jura : relevé officiel, 2 sièges gagnés ; gain réel, trois cantons : Rochefort, Gauthier, Saint-Amour.

Le relevé officiel ne fait pas figurer dans la nomenclature plusieurs départements, notamment le Finistère où les conservateurs ont gagné le siège de Daoulas ; l'Eure, où ils ont gagné le siège de Berney ; nous pourrions poursuivre ce relevé ; les erreurs signalées suffisent pour montrer que le cabinet dénature le résultat pour égarer l'opinion sur la défaite qu'il a subie.

Les conservateurs gagnent, en réalité, au

premier tour, plus de 100 sièges. Leurs pertes réduisent leur succès à environ 35 sièges gagnés sur l'ensemble. Après les ballotages, ils auront certainement un gain total de 80 sièges. Rappelons qu'aux élections de 1880, ils avaient perdu 297 sièges. Aux élections de 1883, ils en avaient perdu 160. A celles de 1886, ils en gagnent 80. Et voilà comment la République gagne du terrain.

Nous lisons dans la France :

« Le travail relatif aux conseils d'arrondissement n'est pas encore terminé, mais l'on peut assurer, dès aujourd'hui, qu'il donnera des résultats à peu près semblables à ceux des élections aux conseils généraux. »

Nous sommes, dès aujourd'hui, en mesure de donner à cette affirmation un démenti formel. Victorieux dans les élections aux conseils généraux, les conservateurs ont remporté un triomphe plus éclatant encore dans les élections aux conseils d'arrondissement. Nous le démontrerons à bref délai et chiffres en mains.

ENCORE DES RENFORTS AU TONKIN

On va envoyer des renforts au Tonkin. Le Petit Journal l'avait annoncé déjà sans insister, en dissimulant presque la nouvelle. Le Figaro confirme ce renseignement de la manière suivante :

« Si aucun ordre n'a été donné jusqu'à présent par le général Boulanger prescrivant l'envoi prochain de troupes en Extrême-Orient, c'est pour l'unique raison que les dépenses qu'entraînerait cet envoi ne sont pas prévues au budget, et que les crédits précédemment alloués étant épuisés, l'envoi d'unités tactiques au Tonkin devrait être sanctionné par les Chambres. »

De nombreux cas de mutinerie et de sourde agitation ont été signalés dans ces vingt derniers jours par le général Jamont,

commandant le corps du Tonkin, qui a demandé au ministre de lui envoyer des troupes de renfort — quatre compagnies au moins — nécessaires pour maintenir l'ordre.

» Dans sa dernière dépêche, le commandant de corps du Tonkin a demandé de lui envoyer d'urgence, à défaut de troupes de France, une des compagnies des corps disciplinaires stationnés en Algérie.

» Des pourparlers ont été aussitôt engagés entre la direction du personnel de l'infanterie et la direction du contrôle et de la comptabilité, qui a demandé avant tout d'étudier dans quelles conditions devait se faire l'envoi de renforts et d'établir les bases approximatives de l'évaluation des dépenses qui en résulteraient.

» Après une discussion entre les directeurs du ministère de la guerre réunis en conseil sous la présidence du ministre, il a été reconnu que, par suite de la situation qui pouvait encore s'aggraver, il y a lieu d'envoyer dans un délai très prochain des troupes de renfort.

» Les cadres d'officiers, sous-officiers et caporaux de la 4^e compagnie de discipline, en garnison à El Aïcha (Algérie), recevront, en conséquence, sous deux ou trois jours, l'ordre de s'embarquer d'urgence à destination du Tonkin ; des hommes seront pris dans nos diverses compagnies de discipline et partiront aussi très prochainement pour la même destination, à l'effet de constituer au Tonkin le corps de renfort demandé par général Jamont. »

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer la gravité de ce fait qui nous explique pourquoi M. Paul Bert parle de revenir prochainement.

Les déclarations officielles sont encore une fois démenties.

BOULANGER FOR EVER

Le général Boulanger ne sait décidément pas battre en retraite.

Plus il recule, plus il s'embourbe, plus il se compromet.

Après avoir démenti comme un sourd toutes les lettres, il se met à écrire !

Il veut répondre !

A qui ?

A M. Limbourg !

Il s'en prend à celui qui a fourni la preuve matérielle que les démentis de M. Boulanger étaient sans valeur et que ses dénégations les plus énergiques, les plus formelles, valaient l'assurance de « son inaltérable dévouement. »

Malheureux général ! Quand on s'est mis dans un cas pareil, il n'y a pas d'alternative : se retirer ou se taire.

Mais écrire !

Et quelle lettre ! Quelle lettre !

On y lit les choses les plus étrangement cocasses qui puissent tomber de la plume d'un républicain pris au piège.

M. Boulanger tente cette excuse :

« Comme la première lettre était manifestement fautive, je ne pouvais pas reconnaître l'authenticité du texte des autres, jusqu'à la production des originaux. » J'ai gardé le silence. »

Ainsi, c'est parce que la première lettre publiée contenait une expression inexacte, — *Altesse Royale* — que le général devait nier l'authenticité de celles dont le texte était rigoureusement conforme à la vérité.

Quelle logique !

Il attendait la production des originaux !

Il espérait sans doute qu'on ne les possédait plus !

Fatale déveine, les originaux existaient.

Le général dit : — J'ai gardé le silence.

Allons ! voilà « le système des dénégations » qui fait encore des siennes.

Ce malheureux ministre ne se souvient plus que le « silence » est ce qu'il a le moins gardé.

Il a fait démentir l'authenticité des quatre lettres par le Temps, par la France, par l'Agence Havas, par l'Intransigeant, par le Radical, par le Cri du Peuple.

Il a affirmé au Matin qu'il n'était pas l'auteur de ces « machines-là... »

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE VIEUX MUSICIEN

Par M^{me} M^{me} LACHÈSE

Pendant six jours, Stanislas vécut devant cette dernière anguissée. Chaque matin, il attendait en vain l'arrivée du facteur. La fièvre l'avait agité et ne le quittait guère. Ce n'étaient pas des fièvres, c'était un mal qui pouvait le guérir...

Elle vint enfin, cette lettre qui renfermait l'arrêté. Elle le désabêla d'une main brûlante. Elle était simple, elle était simple. Avec une exquise courtoisie, elle donnait le coup de grâce... M^{me} de Mahaut avait beaucoup que M. Jacob, si hautement apprécié par son frère, ne crût pas devoir se...

Il ne pouvait pas s'expliquer jadis par un ami. Mais il ne pouvait pas s'expliquer qu'un musicien de renom préférât le séjour de Paris, où les ressources artistiques sont si nombreuses, à celui d'un petit village où il n'aurait trouvé ni une relation...

Elle le remerciait vivement d'avoir songé à lui dans le Procès-Verbal, et, se confiant complètement dans ses choix, elle acceptait très-volontiers la jeune

filie qu'il avait l'extrême bonté de lui présenter. Elle espérait qu'un jour, il voudrait bien venir juger par lui-même de la manière dont son élève répondrait à cette préférence et, dans ce cas, lui exprimerait d'avance tout le plaisir qu'elle aurait à le recevoir...

La lettre s'échappa des mains de Stanislas. Il ne chercha pas de suite à la relever : toutes ces paroles aimables lui faisaient l'effet d'épines aiguës couvertes de fleurs...

— O Yves de Kercouët ! tu es au ciel ?... murmura-t-il.

Et il ajouta :

— Que je puisse encore te rejoindre, un jour, comme autrefois, lorsque tu m'attirais là où je n'irai plus !...

Ainsi, tout était dit. Il avait réussi. Il n'avait plus qu'à fermer le sépulcre sur son rêve enseveli !...

Dès que sa main put tenir une plume, il écrivit à M^{me} Suber. Il n'avait pas à renouveler le supplice qu'il avait dû souffrir en se rendant lui-même l'entretenir une première fois de cette question. Quelques lignes pouvaient maintenant suffire. D'autant plus que, dans un post-scriptum, M^{me} de Mahaut annonçait qu'elle allait écrire à la jeune fille pour lui offrir officiellement l'orgue de Plou-Brad.

— Vous ne pouvez pas quitter Paris avant quinze ou vingt jours, disait le pauvre Jacob en terminant,

Je vais m'occuper de chercher un orgue. En outre, il faut que j'aie le temps de noter pour vous quelques accompagnements faciles et cinq ou six petits motets.

La réponse ne se fit pas attendre. Marguerite était bien heureuse de recevoir ce secours providentiel : bien reconnaissante envers ce bon maître, cet ami dévoué qui le lui procurait. La comtesse de Mahaut venait de lui écrire. Tout était donc en règle. De plus, M^{me} Suber pouvait indiquer elle-même l'orgue souhaité par Stanislas Jacob. Dans une communauté dont la prieure, Brésillonne de naissance, avait connu jadis M^{me} Suber, se trouvait un orgue fort beau, mis complètement à sa disposition. Le cher maître n'avait plus qu'à fixer l'heure de ces leçons nouvelles.

Ce billet était si affectueux qu'une goutte de baume tomba sur la blessure cuisante du pauvre cœur.

— Qu'elle soit heureuse ! soupira Stanislas.

Et il saisit une partition de Mozart pour essayer de s'arracher à lui-même, car il lui semblait que tout son être criait :

— J'ai payé son bonheur.

Douze fois, ils se retrouvèrent encore l'un près de l'autre, devant cet orgue où la pauvre enfant faisait péniblement un apprentissage précipité de ce jeu tout nouveau pour elle et qui est loin de s'apprendre aisément. Jacob ne comptait pas les

heures qu'il déroba à ses travaux habituels. Il ne songeait qu'à vaincre l'ignorance de sa chère élève, qu'à sauver Marguerite d'invincibles difficultés. Hélas ! cette science pratique de l'instrument sacré, il la possédait, lui, depuis trente-cinq ans. Il l'avait alors soigneusement acquise. Ne lui fallait-il pas se préparer aux événements !...

Enfin, le départ pour Plou-Brad fut fixé. Mais M^{me} Suber s'opposa énergiquement à ce que l'artiste, si fatigué, si souffrant, parcourût encore la longue distance qui les séparait. Elle lui annonça qu'à son tour, elle voulait aller le voir.

Elle parut en effet dans l'humble demeure. Qui aurait pu croire qu'un jour viendrait où elle irait, à pied elle-même, découvrir cette maison lointaine, gravir ce raide escalier !

Elle était accompagnée par l'Anglaise qui, congédiée comme gouvernante, avait fait valoir sa vieille affection et réclamé comme prix de ses bons services le droit d'offrir un peu de dévouement gratuit.

En pénétrant chez Stanislas Jacob, M^{me} Suber était très émue. Elle aussi sentait qu'elle aimait ce pauvre vieillard, elle le voyait malade et l'adieu qu'elle allait prononcer lui faisait peur.

Stanislas lui présenta respectueusement l'unique fauteuil qu'il possédait. Elle lui exprima chaleureusement ses remerciements pour toutes ses bontés. Il l'interrompit :

Qu'il n'avait jamais écrit: « Béni soit le jour où... »

Le silence, non-seulement il ne l'a pas gardé, c'est du vacarme qu'il a fait et qu'il a commandé de faire à sa presse.

Encore, sur ce point, il est indispensable de prouver au général ministre de la guerre que ses souvenirs sont incorrects.

Mais il y en a bien d'autres dans cette lettre étonnante:

« Aujourd'hui, je DÉCLARE AUTHENTIQUES LES TROIS DERNIÈRES LETTRES. »

Tout est grand, énergique, net, chez cet homme de guerre: ses démentis, comme ses aveux.

On publie des lettres de lui. — Elles sont l'œuvre d'un faussaire, s'écrie-t-il.

— Mon général, voici les autographes. — Je les déclare authentiques, entendez-vous, et le premier qui le contesterait aurait affaire à moi!

Le général a pensé que dans la voie des maladroites, il n'y avait pas de limite et, après ses déclarations sur l'authenticité des lettres, il arrive à menacer les factieux qui les ont reproduites:

« S'il prend jamais fantaisie aux factieux, vos amis, de passer des paroles aux actes, l'auteur des lettres au duc d'Aumale fera simplement, mais très énergiquement, son devoir contre les amis de M. le duc d'Aumale. »

Mille millions de sabretaches, tenez vous bien, ô Factieux!

Le général est prêt à faire « son devoir »! Et quand il fait son « devoir », il le fait « énergiquement », comme tout ce qu'il fait d'ailleurs. Il dément énergiquement, il avoue énergiquement. Il offre énergiquement « l'expression de son profond dévouement ». Il donne énergiquement « l'assurance de son inaltérable reconnaissance. »

L'« énergie », c'est sa spécialité.

Elle remplace chez lui la constance. Ce qui est amusant, ce sont les journaux radicaux qui veulent voir dans cette dernière lettre la preuve d'une énergie assurée de « dévouement » à la République.

Dans quelques années, lorsque la République aura disparu et qu'on demandera au général:

— Vous souvenez-vous d'une lettre écrite à M. Limbourg dans laquelle vous disiez que vous feriez votre « devoir » contre les monarchistes?

Le général répondra:

— Je n'ai jamais écrit « cette machine-là », ce n'est ni dans mon style, ni dans ma manière de penser.

Je ne me souviens que des lettres écrites à Monseigneur le duc d'Aumale et dont j'ai affirmé hautement l'authenticité, en pleine République, dans une lettre écrite à ce cher Limbourg.

J'y disais, ma mémoire est très présente:

« Monseigneur, « béni serait le jour qui me rappellerait sous vos ordres. »

Ce jour de gloire est arrivé, et je demande

une place sous le commandement de ce Chef dont j'ai toujours apprécié la haute valeur. — Mes lettres en font foi.

N'ai-je pas écrit, le 13 février 1879, combien j'étais « peiné de perdre un Chef que nous aimions, dans lequel nous avions une si grande confiance? »

Cette confiance, rien n'a pu l'ébranler, rien ne l'ébranlera.

Avant tout « le devoir » contre les « factieux » et si les républicains font mine de broncher, gare au général Boulanger, dont le dévouement à Monseigneur est inaltérable.

Voilà ce qui se passera avant très peu d'années.

La délicatesse de M. Boulanger

M. Boulanger a des pudeurs virginales que nous ne soupçonnions guère. Croirait-on que la publication des lettres au duc d'Aumale a offensé l'exquise délicatesse du jeune et pudique général? Elles l'ont offensé et même violemment.

« Je veux bien vous faire la grâce, écrit-il à M. Limbourg, de ne pas apprécier l'acte de votre maître, ni la besogne que vous avez acceptée. »

Il y a dans cette phrase l'indignation contenue et la fière sévérité de la pudeur outragée... Aussi a-t-elle ému le... XIX^e Siècle III

« Ce n'est pas très joli de les avoir publiées (les lettres) », déclare le pudibond M. Henry Fouquier, « ce n'est pas d'une gentilhommerie exquise. »

En matière de gentilhommerie, M. Henry Fouquier est à coup sûr très bon juge. Mais M^{re} le duc d'Aumale a-t-il mérité la leçon de gentilhommerie que veut bien lui donner M. Henry Fouquier? S'est-il imprudemment exposé au remords d'avoir offensé la pudeur et troublé l'innocence de M. le ministre de la guerre? C'est ce que nous allons examiner.

Nous croyons pouvoir assurer que, sous l'influence de scrupules à notre sens exagérés, M^{re} le duc d'Aumale a longtemps hésité à laisser publier les lettres.

Ces lettres — le XIX^e Siècle le reconnaît lui-même — ne sont pas de simples lettres privées. Elles ne sont pas non plus des lettres de service.

En outre, elles présentent un intérêt militaire indéniable, car, dans le grand procès engagé à cette heure devant l'opinion publique entre le général Henri d'Orléans, illégalement dépourvu de son grade, et le général Boulanger, auteur de cette mesure inique, il y a une troisième partie: l'armée française.

M^{re} le duc d'Aumale a compris que sa cause était celle de toute l'armée.

Il a compris qu'il ne devait pas laisser la France et l'armée sous l'empire d'un mensonge proféré par M. Boulanger du haut de la tribune.

Il a compris que le pays, appelé à être juge, devait connaître les pièces du procès.

Il a compris enfin qu'il y avait un intérêt

national de premier ordre à démasquer, à discréditer, à expulser du ministère de la guerre un général indigne d'être à la tête de l'armée française et seulement capable de désorganiser, de ruiner les forces militaires de la France.

En permettant la publication des lettres, M^{re} le duc d'Aumale n'a point obéi à un sentiment de vengeance — M. Boulanger est au-dessous de sa haine — il a voulu accomplir une œuvre de patriotisme, de justice, de moralité publique.

C'est fait. M. Boulanger a été exécuté sévèrement. Et, comme s'il ne trouvait pas l'exécution suffisante, il a pris soin de l'achever lui-même en s'adjugeant un certificat d'imbécillité.

Aujourd'hui, le général, pris en flagrant délit de niaiserie et de mensonge, joint des menaces ridicules aux protestations de sa pudeur scandalisée.

Il nous annonce qu'il fera contre nos princes et contre nous son devoir de ministre jacobin. Il réussit seulement à provoquer le rire, même celui des républicains. (Gazette de France.)

Chronique générale.

Les conservateurs ont gagné un nombre considérable de sièges dans les conseils d'arrondissement; aussi les journaux républicains de Paris s'abstiennent d'en publier la liste.

Il paraît que le général Boulanger, avant de publier la lettre qu'il vient d'adresser à M. Limbourg et les diverses notes qu'il a confiées à l'Agence Havas, a négligé de demander au conseil des ministres une autorisation nécessaire.

Cet oubli paraîtra d'autant plus surprenant que le ministre de la guerre avait frappé le général Schmidt et le général Sausier pour s'être adressés directement à la presse.

On ajoute qu'il aurait écrit au Président de la République pour le rendre juge de la situation qui lui est faite.

Les nouvelles venues de Mont-sous-Vaudrey représentent le Président de la République comme particulièrement soucieux des suites politiques de l'incident provoqué par l'incartade du général Boulanger.

Si nous en croyons l'Univers, après en avoir conféré longuement avec M. de Freycinet, dont le repos a été non moins troublé par cette aventure, M. Grévy et le président du conseil se seraient finalement trouvés d'accord pour reconnaître la nécessité où se trouve le gouvernement de donner un remplaçant au ministre de la guerre.

On peut croire que n'est pas sans hésitation que M. de Freycinet se serait arrêté à cette résolution. Il est trop peu ami des solutions nettes pour n'avoir pas étudié longuement les moyens de recourir, cette fois encore, à un arrangement quelconque. Mais il a dû finalement se persuader, par des rai-

sons tout à la fois d'ordre privé, parlementaire et diplomatique, qu'à tenter le manège du général Boulanger, le cabinet se heurterait à de graves difficultés, et même, étant donné l'attitude des amis de M. Jules Ferry, à la Justice, organe avoué jusqu'ici de M. le général Boulanger, grâce à l'amitié de M. Clémenceau pour le ministre de la guerre, aurait tout particulièrement agi sur l'esprit de M. de Freycinet.

En conséquence, M. le général Boulanger serait prochainement invité à donner sa démission.

Au moment où la presse radicale dressait la liste des fonctionnaires à épurer, le ministre de l'instruction publique a fait exceptionnellement grave, et un inspecteur primaire très coupable.

Cet inspecteur est, paraît-il, l'auteur d'un petit livre à l'usage de l'enfance, et où se trouvent diverses propositions maladroites, condamnables et scandaleuses. Ce corrupteur de la jeunesse a eu l'audace d'écrire, entre autres choses, qu'il « faut tout doucement le premier usage de la raison des petits enfants à connaître Dieu, et le persuader des vérités chrétiennes. »

La Lanterne trouve ce langage intolérable et blasphématoire. « Nous signalons, dit-elle, à M. le ministre de l'instruction et le fonctionnaire. » Il faut remarquer que cette dénonciation a un double objet: le livre et l'auteur.

M. le ministre de l'instruction publique ne ferait que la moitié de son devoir, en interdisant à l'ouvrage l'accès des écoles publiques. Il faut aussi frapper l'écrivain pour avoir parlé d'enseigner aux enfants « les vérités chrétiennes ». Quelle singulière manière d'entendre la liberté de conscience et la liberté de penser! Si ce fonctionnaire de l'Université avait consacré ses loisirs à écrire dans quelque feuille pornographique, il faudrait le décorer sans doute. Mais commet une faute impardonnable en traitant des sujets plus graves. C'est un homme à destituer. Et c'est ainsi que se font les épurations. (Les Débats.)

En faisant une promenade à cheval, M. le roi de Danemarck et M^{re} le duc de Chartres rencontrèrent un groupe de paysans montés sur une charrette.

A la vue des augustes personnages, le monde se lève pour leur rendre hommage.

Les chevaux de la charrette, ne se sentant plus conduits, deviennent tout à coup rétifs, impriment une secousse à la voiture et font tomber un pauvre vieillard qui se précipité sous les roues.

S. M. le roi de Danemarck et le duc de Chartres se jettent à bas de leur chaise, qu'ils confient à leurs piqueurs, et arrêtent les chevaux de la voiture qui allaient s'emporter, sautant d'une mort certaine le pauvre homme, qui n'a eu, grâce au saut des princes, aucun mal.

— Pourquoi êtes-vous venue jusqu'ici? lui dit-il d'un ton de reproche. C'était à moi d'aller vers vous.

— Non, répondit-elle avec tristesse (elle le trouvait plus calme mais plus défilé que jamais), je veux que vous vous reposiez, que vous vous soigniez pendant mon absence. Vous savez bien que vous aviez coutume de m'obéir en tout.

Elle souriait en disant ces mots, mais lui ne put arriver à sourire aussi.

— Je ferai de mon mieux, se borna-t-il à dire. C'est donc après demain que vous quittez Paris?

— Oui, après-demain matin.

— Cela ne vous est pas trop dur?

— Je ne veux pas y songer, dit-elle. Je ne veux penser qu'à la grâce que Dieu me fait par vos mains.

Elle resta silencieuse, le regard fixe, comme si elle luttait contre quelque pensée dévorante; puis elle reprit:

— Il faut que je vous dise, cher monsieur, qu'en nous éloignant, nous emportons la plus grande des consolations. Demain, mon père sera entièrement libéré.

Stanislas leva les bras au ciel.

— Cela, c'est la vie! s'écria-t-il.

— Oui, dit la jeune fille d'une voix ferme. Cette joie de s'acquitter cause, je n'en doute pas, l'amélioration qui s'est produite depuis peu dans la

santé de mes parents. Nous pourrions même garder quelques objets précieux par le souvenir ou par l'usage. Mon père emporte ses livres préférés, ma mère a repassé à son doigt sa bague de fiancée. Une petite somme d'argent nous reste, nous pouvons regarder sans trop de crainte les frais du voyage et de l'installation. Je vous confie tout cela, dit-elle en regardant doucement l'artiste. Vous vous êtes mis de moitié dans nos peines...

Jacob tressaillit.

— Oui, murmura-t-il, oui...

— Et puis, maman peignait assez bien de petites choses, des écrans, des cache-pots, tous ces mille riens dont on aime à orner soi-même sa chambre, son salon. Je vais acheter une boîte à aquarelle. Maman m'apprendra à peindre aussi. Alors, dans notre solitude champêtre, nous ferons beaucoup de ces jolis petits objets, et miss Jane, qui reste à Paris, voudra bien servir d'intermédiaire entre nous et quelque magasin...

— Sans doute, sans doute, dit Stanislas.

— Et ainsi, continua Marguerite, nous parviendrons à vivre, tranquillement, sans rien devoir à personne.

Cette parole, dite avec la simplicité de l'innocence, traversa comme une flèche le cœur du vieux musicien.

Sans rien devoir à personne! Hélas! enfant, tu ne sauras jamais, jamais, à qui tu dois tout!

— Je vous écrirai bientôt, reprit la jeune fille. Je vous dirai comment ce village est fait. Alors, de loin, vous pourrez nous suivre par la pensée. N'est-ce pas?

— Oui, répondit-il d'une voix étouffée, oui, n'en doutez pas.

— Au fond du cœur, je suis bien effrayée, je l'avoue. Toucher un orgue, moi! Enfin, le bon Dieu m'aidera.

— Voyez, dit Jacob, j'ai pris soin de vous tracer ici toute une petite méthode.

Il lui présenta un cahier cartonné dont les premières pages étaient couvertes de sa grande et disgracieuse écriture. Ensuite venaient les accompagnements et les motifs promus.

— Quelle bonté! dit la jeune fille avec effusion. — Lisez tout haut, dit Stanislas, pour que, s'il est nécessaire, je vous donne des explications.

Marguerite lut cet exposé des principes les plus élémentaires qu'un organiste puisse recevoir. Il aurait fallu une intelligence bien rebelle pour y trouver des obscurités. Pour se borner à ces quelques mots, alors qu'il s'agissait de l'instrument le plus sublime, Stanislas espérait-il peu de son élève, ou le courage lui avait-il manqué?

— Je crois tout comprendre, dit M^{lle} Saber.

— C'est bien. Quand vous serez devant l'orgue, vous relirez ces pages. Elles vous aideront à vous rappeler les instructions que je vous donne depuis

quinze jours. L'usage aidant, vous arriverez, vous arriverez.

— Je tâcherai, dit humblement Marguerite.

— Les petits motifs vous feront plaisir, je pense.

— J'en suis sûre, moi! Je les étudierai soigneusement.

— Mais j'y songe, interrompit l'artiste. Je pourrais vous prêter mon recueil de villanelles. Vous les copieriez, ensuite vous me les renverriez.

— Bien volontiers, dit Marguerite. Je m'occuperai de ne pas vous en priver longtemps.

Il se leva et fit le tour de sa chambre, cherchant le recueil en question au milieu des partitions éparses sur tous les meubles. Pendant qu'il s'occupait à cela et à les cahiers de musique, Marguerite laissait ses regards errer sur les gravures apposées aux murs et sur les objets de toute sorte dont la cheminée était encombrée. La miniaturiste attirait son attention. Elle se leva et s'en approcha pour mieux l'examiner.

Jacob trouvait enfin le recueil de villanelles. Il se retourna et vit M^{lle} Saber penchée sur le portrait du marquis de Kerouët. Il eut comme un frissonnement...

— Quelle belle physionomie! dit la jeune fille. Serais-je indiscret en vous demandant le nom de l'original?

Une pâleur mortelle avait couvert les traits de Stanislas Jacob.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Courses de Saumur

PRIX DU FAGOT

Un prix a été ajouté au programme du premier jour de courses.

Ce prix, qui sera couru dimanche à 2 heures 1/2, immédiatement après le prix de la Société d'encouragement, est désigné comme suit :

« Prix du Fagot (course de haies, gentlemen), deux paniers de Champagne Ackerman-Laurance, carte d'or, l'un et les entrées au premier, l'autre au second, pour chevaux de chasse et de promenade, de 4 ans et au-dessus, domiciliés à Saumur quinze jours au moins avant la course et à l'exclusion du gagnant du prix du Fagot de Verrie, montés par des gentlemen n'ayant jamais gagné. — Entrée, 20 fr. — Poids libre, minimum 60 kil. — Distance, 2,500 mètres environ. »

LE PHYLLOXERA. — Comme une tache d'huile, dit le *Patriote*, l'infection phylloxérique qui se déclarait, il y a trois ans, à Martigné-Briand, gagne peu à peu tout le département.

Le Saumurois est envahi de tous les côtés. Après Montreuil, les Touffaux, Saint-Hilaire-Saint-Florent, Montsoreau, le coté de Champigny, dont les vins, si justement estimés, sont connus du monde entier, vient d'éprouver les premières atteintes du terrible insecte.

Nous ne saurions trop engager les propriétaires intéressés à se grouper autour du syndicat déjà existant afin d'essayer de tous les moyens pour enrayer la marche du fléau qui menace de la ruine et de la dévastation les riches vignobles de notre pays.

LES FACTEURS RURAUX

On songerait sérieusement à améliorer le sort vraiment rigoureux des facteurs de campagne. Le moyen auquel on semble s'être arrêté pour rendre un peu moins pénible la tâche qu'accomplissent chaque jour ces dévoués serviteurs du public consisterait à pourvoir chacun d'eux d'un tricycle, autrement d'un vélocipède à trois roues. Déjà même, des essais faits par plusieurs communes ont donné les meilleurs résultats.

Il y aurait pourtant une difficulté : bien que le maniement d'un vélocipède à deux ou trois roues soit assez simple, l'emploi de facteur étant fréquemment confié dans les campagnes à d'anciens soldats blessés, ceux-ci, dans plus d'un cas, ne pourraient guère se servir de ce nouveau mode de transport.

Pour parer à cet inconvénient, on étudie actuellement au ministère des postes certaines modifications qui feraient du tricycle un instrument perfectionné facilement montable, même pour des infirmes. (*Patriote*.)

CONCERTS DU MAIL, A ANGERS

Le concert donné mardi dernier, au Mail, par l'excellente musique du 135^e de ligne, a été particulièrement remarquable, dit le *Journal de Maine-et-Loire*.

Signalons, parmi les morceaux les plus applaudis, le *Drapeau d'Arcole*, grand quadrille concertant de notre sympathique compatriote, M. F. Petit.

Cette brillante fantaisie, entendue pour la première fois à Angers, a reçu de tous les connaisseurs l'accueil le plus flatteur et le plus mérité.

La dernière figure du quadrille, qui se termine au milieu d'une explosion de fusées et de feux de Bengale, a spécialement obtenu un très grand succès.

De son côté, l'*Anjou* parle ainsi de ce morceau d'un genre tout nouveau :

« M. le capitaine Petit vient d'ajouter encore un joyau à son écrin, si riche déjà, de compositeur.

» Mardi, au jardin du Mail, son quadrille le *Drapeau d'Arcole* a été tout un événement.

» Le nom est militaire; le quadrille l'est aussi. L'allure est franche et décidée. Par une innovation originale, des fusées et des feux de Bengale donnent l'illusion de la fusillade.

» Le public a couvert ce quadrille d'applaudissements, et c'était justice.

» Nous adressons à M. le capitaine Petit nos plus chaudes félicitations et nous souhaitons qu'il nous donne souvent de pareils régals. »

Nous serions heureux de voir l'une ou l'autre de nos sociétés musicales exécuter à Saumur les œuvres de M. Félix Petit.

Nul doute que le *Drapeau d'Arcole* et son frère *Rocambo* obtiennent chez nous un véritable succès.

NOUVEAU CHEF DE MUSIQUE

Par décision ministérielle, M. Rutain, ancien sous-chef de musique au 66^e de ligne, chef de musique du 30^e régiment d'infanterie, passe au 32^e régiment de même arme, à Tours, pour y occuper l'emploi laissé vacant par M. Fabre, décédé.

Un phénomène curieux s'est produit avant-hier à Nantes, vers 5 heures. Une violente pluie d'orage s'est abattue sur la ville, versant dans les rues, avec des torrents d'eau, une substance blanchâtre qui fut d'abord prise pour de la grêle, mais qui avait la couleur et la consistance de la cire.

Voici quelle serait l'explication du phénomène :

Une certaine quantité de cire qui séchait à la porte d'un atelier, rue Félibien, avait été enlevée par une trombe et dispersée dans tout le quartier. On en a recueilli des parcelles nombreuses sur la place Viarmes et dans les rues voisines. Un arbre en était couvert.

permettre si ce moment ne lui avait paru suprême, il y posa respectueusement ses lèvres qui tremblaient.

L'Anglaise, qui avait peu parlé et à demi pleuré pendant tout le temps de la visite, ouvrit la porte pour couper court aux émotions. Ce fut en vain. Stanislas Jacob ne quitta son élève que sur le palier, et il resta penché sur la rampe tant que les pas de Marguerite se firent entendre dans l'escalier.

Il ne restait plus rien aux vieux musicien. Il perdait jusqu'à cette noble et douce enfant dont l'affection était devenue l'étoile de son pauvre cœur.

IV

Ce fut un soir, au moment où des rayons mourants dorsoient la campagne bretonne, que les réfugiés entrèrent dans Plou-Brad.

Les moissonneurs revenaient des champs. Sur la route, des troupeaux se rancontraient çà et là, faisant voler des nuages de poussière. Le paysage avait cet aspect sec et légèrement flétri des jours caniculaires. La nature, comme les hommes, demandait la fraîcheur et le repos de la nuit.

La calèche qui renfermait la famille Suber roulait entre deux haies d'ajoncs. C'était un de ces véhicules d'autrefois, haut montés sur leurs essieux, blanchis par le temps, endurcis par l'usage. Un conducteur en blouse et en sabots,

fumant sa pipe, tenait placidement les rênes du cheval qui trottait sans plus d'ardeur.

Du fond de ce pauvre équipage, le baron Suber jetait ses regards sur les champs de blé noir, les landes épineuses. Il ne disait rien, mais, de temps en temps, il soupirait.

M^{me} Suber faisait effort sur elle-même pour retenir ses larmes. Une vie nouvelle allait donc commencer, non plus violente et passagère, mais régulière, stable, et cette vie, hélas ! que serait-elle ? il était facile de le deviner.

La pauvre femme osait à peine lever les yeux sur sa fille. Sa fille ! le trésor, l'amour, la passion de son cœur ! Plus de bien-être, plus de joies pour cette enfant chérie ; mais les privations, mais le travail... La pauvre mère se sentait à la fois fière et navrée en pensant que le toit qui allait les abriter, le pain qu'ils allaient manger, ils les devraient à Marguerite.

La jeune fille était également pâle et émue. Elle touchait donc au but ! et, comme elle l'avait dit à Stanislas Jacob, elle se sentait si faible, si faible !

Enfin, se substituant aux chênes et aux ajoncs, une chaumière parut à droite du chemin, puis une autre à gauche, puis deux, trois, puis une rangée complète de maisons et d'étables.

— Nous sommes arrivés, dit Marguerite.

L'*Espérance du Peuple* a reçu la lettre suivante d'un de ses abonnés de Saint-Géréon :

« J'ai cueilli une carotte fourragère à collets verts. A l'entrée de l'hiver, elle pesait 3 k. 400. Je l'ai préservée pour graines, bien entendu, et aujourd'hui elle porte 166 têtes. On présume qu'elle va produire plus de 4 kilog. de graines. Dans le même jardin, situé aux Landreaux, un grain du froment appelé *Jérusalem* porte vingt-six épis. »

Comité des Concours Poétiques du Midi de la France (anciens concours poétiques de Bordeaux)

APPEL AUX POÈTES

Le trente-septième Concours poétique ouvert en France le 15 Août 1886, sera clos le 1^{er} Décembre 1886. Vingt médailles, or, argent, bronze seront décernées.

Demander le Programme, qui est envoyé franco, à M. Évariste CARRANCE, Président du Comité, 6, rue du Saumon, à Agen (Lot-et-Garonne). — *Affranchir*.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les *Eaux-de-vie blanches* préparées spécialement pour la conservation des fruits et la fabrication des liqueurs, et vendues 1 fr. 30 le litre; qualité supérieure, 1 fr. 80 le litre pesant 50 degrés.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

RENÉ PINEAU

94, rue de Richelieu, Paris,

A l'honneur d'informer MESSIEURS les OFFICIERS que son coupeur et voyageur, M. LEDAIN, sera de passage à Saumur le 9 août pour leur présenter nos nouveaux modèles de coiffures et d'équipement militaire. La maison reprend les SHAKOS pour 20 fr. en échange d'un casque.

M. LEDAIN sera muni en outre d'une collection des dernières nouveautés en chapeaux civils dont la marque RENÉ PINEAU est bien connue parmi vous.

Spécialité de MACHINES à VAPEUR
très économiques
de TOUTES FORCES et de TOUTS SYSTÈMES
Pendant la seule année 1885
LA MAISON
J. BOULET & Co
a obtenu
Trois Diplômes
d'Honneur
pour ses
Machines à Vapeur
& PARIS & ANVERS
M^{me} HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET & Co, Successeurs
31-33, Rue Boissod, PARIS
ENVOI FRANCO DES PROSPECTUS.

BOURSE DE PARIS

DU 5 AOUT 1886.

Rente 3 0/0	82 65
Rente 3 0/0 amortissable	84 85
Rente 4 1/2	107 85
Rente 4 1/2 (nouvelle)	109 35
Obligations du Trésor	511 »

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Sa mère ne lui répondit que par un long regard.

La voiture s'arrêta sur un large carré de terre au fond duquel s'élevait l'église. Quatre ou cinq maisons, plus hautes que leurs voisines, achevaient de faire de ce carré de terre la belle place de Plou-Brad. Sur la façade de l'une de ces maisons, un quadrupède jaune, capable de défier la faune tout entière, était surmonté de ces mots : *Au Lion d'Or*.

La famille Suber devait nécessairement attendre à l'auberge l'arrivée de son mobilier.

Marguerite ouvrit la portière et sauta à terre pour aider ses parents à descendre. A ce moment, une voix plaintive se fit entendre. Elle disait :

— *Pater noster, qui es in caelis...*

Une figure douce et triste se dressa devant la jeune fille. Un vieillard, portant une besace, se traînait sur deux longues béquilles. Il se découvrit, leva sur Marguerite un regard timide et suppliant. La jeune fille tressaillit. Quoi ! on seul être les saluait, leur souhaitait la bienvenue, et cet être était un mendiant ! Elle fouilla dans sa poche, en tira une pièce blanche, la tendit au vieillard.

— *Doué ho pénégô*, dit l'indigne.

Marguerite ne comprenait pas la langue armoricaine, mais il y a des moments où le cœur sait tout traduire. La jeune fille sentit que, par les lèvres de ce pauvre, Dieu la bénissait à l'instant même où elle touchait la terre de son exil.

(A suivre.)

Les Grands Magasins de Nouveautés

MEXME FRÈRES

Venant de terminer
LEUR INVENTAIRE
 Mettent en Vente
 GRANDE QUANTITÉ DE
COUPES ET COUPONS

ESTIMÉS A DES PRIX INÉDITS DE BON MARCHÉ

RABAIS ÉNORMES SUR TOUTES LES NOUVEAUTÉS

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

Au Rayon de

CONFECTIONS POUR DAMES

Tous les articles vendus en-solde sont payables comptant, sans escompte.

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE

En bloc ou par lots,
 Une belle PROPRIÉTÉ, sise au Vaulanglais, près Baugeux, à la porte de Saumur, contenant 7 hectares d'un seul tenant plantés de vignes et d'arbres fruitiers en plein rapport, comprenant maison d'habitation, servitudes, jardin, vide-bouteilles, pressoirs et accessoires, vastes caves, joignant M^{me} Millerand, Boulier, représentants Rochat et autres. Elle est actuellement exploitée par M. Baranger-Rochat, propriétaire, qui l'habite. — Vue magnifique.

S'adresser à M^e PINAULT, notaire, et, pour visiter, à M. BARANGER-ROCHAT.

A VENDRE

A L'AMIABLE,
 Rue de la Visitation, 46,
 Grand choix d'OBJETS MOBILIERS de toute sorte: vieux meubles, glaces, faïences, objets d'art, argenterie, armes, etc. — Visible tous les jours.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,
 En totalité ou par lots,
UN TERRAIN
 Propre à bâtir,
 D'une contenance de 4,000 mètres environ,
 Situé à Saumur, rue d'Alsace, en face l'Institution Saint-Louis.
 S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame.

A LOUER

PRÉSENTÉMENT
UNE MAISON
 Avec Remise et Écurie,
 A Saumur, Grand^e Rue, 12.
 S'adresser, pour traiter, à M^e LECOY, avoué à Saumur. (489)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,
 Le MERCREDI 18 AOUT 1886, à une heure, en l'étude et par le ministère de M^e Le Baron, notaire à Saumur.

LA PROPRIÉTÉ DE CHAUMONT

Située commune de Gizeux (Indre-et-Loire), et, par extension, commune de Courléon (Maine-et-Loire),
 Comprenant :
 PETIT CHATEAU, vastes servitudes, jardins, vignes, prés, bois, sapinières, landes, étang et une ferme, le tout formant un ensemble de 215 hectares environ. — Chasse exceptionnelle.
 Mise à prix : 40,000 fr.
 L'adjudication sera prononcée même sur une seule enchère.
 S'adresser à M^e LE BARON, notaire, rue d'Orléans, n^o 72. (538)

La Fabrique
 D'ARMES



PARIS
 32, rue Notre-Dame-des-Victoires, 32
 OFFRE A SA CLIENTÈLE :

- 1^o Un très bon Fusil Lefauchaux, à broche, double clié, au prix de 100 fr.
- 2^o Un très bon Fusil à Percussion centrale, clié anglais, fermeture à 7 coups, canon gauche choke bored ou lisse, au prix de 140 fr.
- 3^o Un très bon Fusil à Percussion centrale, fermeture à double verrou, volonté, canon choke bored ou lisse, au prix de 225 fr.
- 4^o Un très bon Fusil à Percussion centrale, fermeture à double verrou, clié des chiens, dite top lever, canon gauche choke bored ou lisse, au prix de 225 fr.

Toutes ces Armes garanties pendant cinq années.
 ENVOI SUR DEMANDE ET FRANCO DU TARIF GÉNÉRAL ILLUSTRÉ

A VENDRE

Un beau Cheval bai, très-doux, âgé de cinq ans, taille 1^m 63, se monte et s'attelle.
 S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN CHIEN COUCHANT
 S'adresser à M. COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué, rue du Temple, 11.

Vin rouge vieux

A VENDRE
 S'adresser à M. E. CHARPENTIER, à la Martinière, par Allonnes. (494)

BAINS DE MER

Plage de St-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)
 Billet d'aller et retour de 15 et 30 jours, avec 40 et 49 0/0 de diminution.

A LOUER

Deux Chalets

Sur la Plage.
 Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal ou à M. BODIN-CHIVERT, à Thouars.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie
 M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Supérieur à 1884.
 Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

MANUFACTURE DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLIN
 Rue de Montreuil, 119, Paris
 26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS
 12 Médailles d'Or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pourvu qu'ils soient choisis soit à Paris, soit à Angers) ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL sont garantis, livrés franco de port par la Maison LÉPICIER, et gratuitement pendant deux années.
 Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — piano acheté par correspondance ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.
 M. MONNIER, accordeur, résident de la maison LÉPICIER et qui n'est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

Offres et Demandes

UN JEUNE HOMME, ayant travaillé dans le commerce de gros, désire un emploi, soit dans un magasin pour faire des écritures.
 S'adresser au bureau du journal.

LEÇONS

de français et de Répétitions. — Prix modérés. — S'adresser au bureau du journal.

M. NORMANDINE, pharmacien, Saint-Jean, demande un jeune homme pour commencer un pharmacie.

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification — Prix modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT										LIGNE D'ORLÉANS															
SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS										SAUMUR — BOURGUEIL															
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Expr. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir							
Saumur(ori.)	2 12	6 54	»	10 32	1 56	»	8 34	Loudun . . .	»	8 42	»	1 53	9 11	»	Bourgueil . .	8 20	12 18	4 55							
Saumur(état)	2 08	6 50	8 28	10 30	1 53	4 05	8 30	Thouars . . .	6 15	12 40	1 30	4 24	9 12	10 10	Port-Boulet .	8 30	12 30	5 05							
Nantillyhalte	2 19	7 04	8 37	10 45	2 03	4 15	8 43	Montreuil (a)	6 48	12 59	2 03	4 53	9 45	10 29	Bourgueil . .	9 04	1 15	7 06							
Varr.-Chacé .	»	7 10	8 48	10 52	»	4 22	8 49	— (dép.)	6 58	1 22	2 23	5 03	9 54	10 30	SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON										
Brézé-s.-Cyr.	»	7 18	9 02	11 11	»	4 30	8 56	Brézé-s.-Cyr.	7 19	»	2 38	5 17	10 09	»	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir							
Montreuil (a)	2 37	7 31	9 19	11 15	2 21	4 46	9 08	Varr.-Chacé .	7 28	»	2 46	5 24	10 17	»	Saumur . . .	9 26	4 34	Chinon . . .	7 43	4 41	8 58				
— (dép.)	2 38	7 38	»	11 24	2 22	4 57	9 11	Nantillyhalte	7 35	1 17	2 51	5 29	10 22	10 47	Port-Boulet .	8 40	12 20	6 43	10 02	Port-Boulet .	8 10	6 43	10 02		
Thouars . . .	2 57	8 06	»	11 57	3 41	5 22	9 37	Saumur(état)	7 49	1 27	3 02	5 40	10 30	10 37	Chinon . . .	9 04	12 50	6 24	10 24	Saumur . . .	9 04	7 06	10 30		
Loudun . . .	»	8 09	»	3 16	3 22	»	9 52	Saumur(ori.)	7 48	1 25	3 01	5 38	»	10 55	SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS										
															STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir					
															Saumur . . .	3 08	6 53	9 13	1 21	3 28	7 12	10 12	11 12	12 12	
															St-Martin . .	»	7 08	9 28	1 33	»	7 12	10 12	11 12	12 12	
															St-Clément .	»	7 15	9 35	1 40	»	7 15	10 15	11 15	12 15	
															Les Rosiers .	»	7 22	9 42	1 47	»	7 22	10 22	11 22	12 22	
															La Ménitère .	3 31	7 35	9 55	1 57	3 58	7 42	10 42	11 42	12 42	
															Angers . . .	3 58	8 02	10 22	2 24	4 25	8 09	11 09	12 09	13 09	
															SAUMUR (ORLÉANS) — TOURS										
															STATIONS	Omn. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir					
															Saumur . . .	3 26	8 21	9 26	12 46	1 46	8 34	9 37	1 01	4 49	
															Varennes . .	3 49	8 45	9 45	1 13	4 13	8 45	9 48	1 13	4 13	
															Port-Boulet .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
															La Chapelle .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
															Langlais . . .	1 26	9 26	10 09	1 59	4 59	9 26	10 09	1 26	4 26	
															Tours	5 05	10 10	10 40	2 20	5 20	9 40	10 40	2 20	5 20	

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godets
 Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.